26 Nuit Internationale de la Chauve-souris

De 19h30 à 21h45 Les Vendredis 2, 9 et 16 septembre 2022

Balade Contée Nocturne... Embarquez dans leur univers fascinant :



2 ET 9 SEPTEMBRE

A SAINT-RAPHAËL

1er Parking du Gratadis - Forêt domaniale de l'Estérel à Agay

16 SEPTEMBRE - 2 soirées simultanées

AUX ADRETS DE L'ESTEREL

Parking des tennis-padle, route de l'église (D237)

A ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Parking DFCI au bout de la rue Louis Blériot à la Bouverie

Inscription gratuite et renseignements (places limitées) :

04.94.19.68.51 - secretariat-environnement@esterelcotedazur-agglo.fr

















PROGRAMME ET LIEUX DE RENDEZ-VOUS DES SOIRÉES

19h30 : Départ

De 19h30 à 21h45 : Balade Contée Nocturne familiale, avec les animateurs Natura 2000

Prévoir lampe de poche, bonnes chaussures, coussin pour s'asseoir et une veste.

Les animations sont gratuites mais les places sont limitées. Ainsi, inscrivez-vous avec vos familles et amis auprès des animateurs Natura 2000 d'Estérel Côte d'Azur Agglomération au **04.94.19.68.51 ou par mail à secrétariat-environnement@cavem.fr** en laissant vos coordonnées téléphoniques.

Vous retrouverez ces informations sur les sites Internet : http://esterel.n2000.fr et htt

2 ET 9 SEPTEMBRE

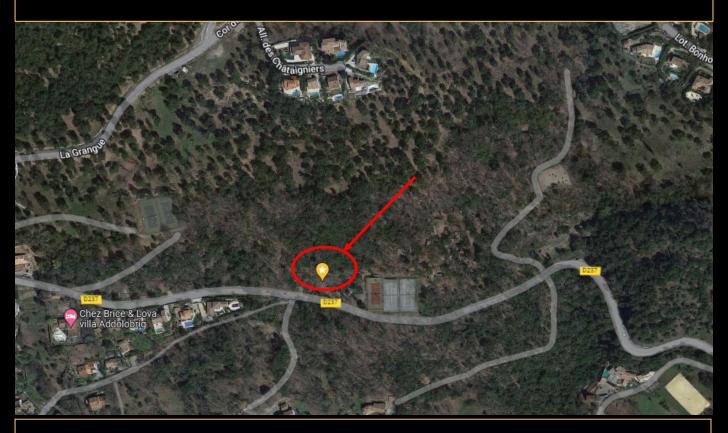
A SAINT-RAPHAËL 1er Parking du Gratadis - Forêt domaniale de l'Estérel à Agay



16 SEPTEMBRE - 2 soirées simultanées

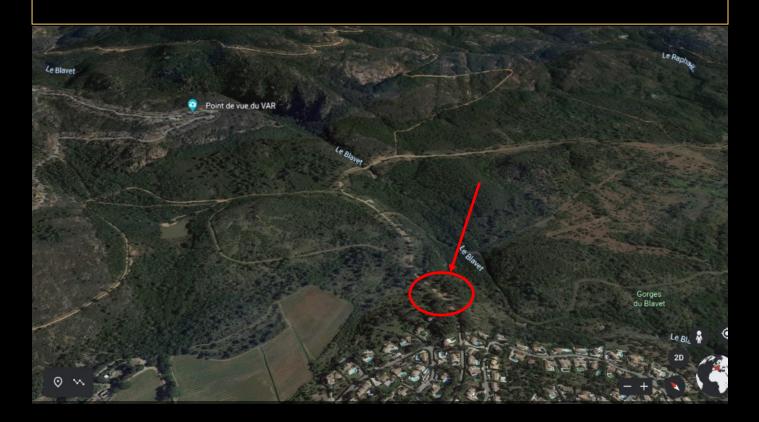
AUX ADRETS DE L'ESTEREL

Parking des tennis-padle, route de l'église (D237)



A ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Parking entrée piste DFCI au bout de la rue Louis Blériot à la Bouverie



Pour la 9e année consécutive, Estérel Côte d'Azur Agglomération organise la Nuit des Chauves-souris sur son territoire et cette année, après le succès de l'année dernière, 4 soirées vont être organisées ! Les communes de Saint-Raphaël, de Roquebrune-sur-Argens et des Adrets de l'Estérel accueilleront ces soirées très spéciales dédiées à ces demoiselles de la nuit.

Les chauves-souris, ces mammifères discrets virevoltant à la tombée de la nuit, sont partout autour de nous. En France, nous les retrouvons dans tous les milieux, parfois proches de l'Homme dont elles occupent la majorité des constructions, des charpentes aux caves, en passant par les ponts et les ouvrages militaires, parfois dans des gîtes naturels : milieux souterrains, crevasses et fissures des parois rocheuses, derrière les écorces ou dans les cavités des arbres.

Venez apprendre à les connaître lors de deux premières soirées à Agay (Saint-Raphaël), les vendredis 2 et 9 septembre. Avec l'autorisation exceptionnelle de l'Unité territoriale Grand Estérel de l'Office National des Forêts[1], le rendez-vous est donné au niveau du parking 1er parking du Gratadis en forêt domaniale de l'Estérel.

Deux autres soirées sont programmées en simultanée le vendredi 16 septembre :

- Une aux Adrets, dont le rendez-vous est donné au niveau des tennis-padle, sur la route de l'Eglise (D237)
- Une autre à la Bouverie (Roquebrune-sur-Argens) au niveau du parking d'accès à la piste DFCI au bout de la rue Louis Blériot.

Prévoir une lampe de poche, de bonnes chaussures, coussin pour s'asseoir et une veste.

Les soirées débuteront à 19h30 et entremêleront des balades contées et des explications scientifiques sur les chauves-souris par un binôme conteur/animateur Natura 2000.

A la tombée de la nuit, accompagnez-les pour découvrir la magie d'une « Balade Contée à la rencontre des belles-de-nuit » : une promenade nocturne familiale pour observer les chauves-souris en plein vol et se laisser attraper par une histoire au fil des pas... Les conteurs de ces soirées, Gilles ELBAZ pour le 2 et 16 septembre et Marien GUILLE pour le 9 et 16 septembre, embarqueront le public dans une escapade nocturne poétique à la recherche de ces belles-de-nuit disparues dans le crépuscule...

Le Service Biodiversité d'Estérel Côte d'Azur Agglomération ainsi que les communes Saint-Raphaël, de Roquebrune-sur-Argens et des Adrets de l'Estérel, auront le plaisir de vous faire découvrir ces discrètes et fascinantes créatures. Petits et grands, après ces soirées, vous ne verrez plus jamais les chauves-souris de la même manière...

[1] Soirées organisées sous réserve des possibilités d'accès aux massifs forestiers selon le niveau de risque

incendie du jour défini par la Préfecture.

L'autorisation d'accès en dehors des horaires autorisés (fermeture 21h00 du massif) est donnée exceptionnellement via cette manifestation accompagnée avec interdiction de stationner ou de rester sur le parking à l'issu de la manifestation. Il est rappelé l'interdiction totale de fumer et de nourrir les sangliers sur le tracé, et que les chiens devront être tenus en laisse mais il serait préférable de ne pas les emmener.